



Communiqué de presse



Paris, le 17 mai 2024



Élections européennes : l'appel à voter de l'APAJH ! L'APAJH rappelle l'importance de l'Union européenne pour l'ensemble des citoyens

Les 8 et 9 juin prochains, plusieurs millions de citoyennes et citoyens de l'Union européenne sont appelés aux urnes pour élire leurs représentants, les députés européens. A cette occasion, l'APAJH a construit un document accessible au plus grand nombre pour rappeler l'importance des décisions du Parlement européen sur la vie quotidienne des citoyens européens, notamment les personnes en situation de handicap.

Dans moins d'un mois, 720 députés européens seront élus dans toute l'Union européenne. Ils seront les représentants des 448,4 millions de personnes réparties dans les 27 pays de l'UE.

Cette élection et le travail du Parlement peuvent parfois apparaître lointains et éloignés des enjeux du quotidien. Pourtant, les débats et les dispositions prises par le Parlement concernent directement le quotidien des citoyens dans de nombreux domaines.

C'est ce que l'APAJH tient à rappeler à quelques semaines du scrutin : l'Union européenne est un acteur-clé de l'accès au droit des personnes en situation de handicap en son sein.

Concrètement, l'APAJH propose à tous un document en Facile A Lire et à Comprendre (FALC) pour présenter au plus grand nombre quelques-unes des thématiques portées par l'Union européenne : mobilité, accès à la santé, monnaie commune, sécurité alimentaire... Autant de dispositions qui permettent à chaque citoyen, en situation de handicap ou non, d'avoir des droits en France et au-delà, en Union européenne. Des droits qui doivent être les mêmes pour tous.

Intitulé « *Les élections européennes, un moment important pour les citoyennes et citoyens français* », ce document sera diffusé aux candidates et candidats aux élections européennes pour les sensibiliser à la nécessaire prise en compte du handicap dans chacune de leurs décisions, une fois élus.



Consulter le document APAJH « Les élections européennes, un moment important pour les citoyennes et citoyens français »

A propos de la Fédération APAJH...

www.apajh.org

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité

Contact Médias

Céline DIAZ • 06 30 43 60 01 • c.diaz@apajh.asso.fr